

COMMUNE DE LONGCHAMP-SUR-AUJON
PROCÈS VERBAL D'UNE RÉUNION DE CONSEIL MUNICIPAL
SÉANCE DU 25 AVRIL 2014

PRESENTS : Alain **TOURNEBISE**, Maire, Jean-Claude **RONCARI**, Grégory **FONTAINE**, Annette **VOIRIN**, Adjoints, Xavier **GAMBA**, Etienne **LECLERE**, Sandrine **FLEURY**, Fabrice **FOU TRIER**, Bertrand **THIEBAULT**, Denis **LEMAIRE**, Conseillers Municipaux.

POUVOIR : Gilles **BARDU** à Grégory **FONTAINE**.

Monsieur Xavier **GAMBA** est élu secrétaire de séance.

Le Maire passe à l'examen de l'ordre du jour :

1. Vote des taux d'imposition,
2. Approbation des comptes de gestion et des comptes administratifs 2013 : Commune, Eau, Assainissement,
3. Vote des budgets primitifs 2014 : Commune, Eau, Assainissement,
4. Subventions 2014 aux Associations,
5. Acceptation de la convention du Service d'Assistance Technique aux Exploitants de Stations d'Épuration (S.A.T.E.S.E.),
6. Commission Communale des Impôts Directs – Désignation des Commissaires,
7. Questions diverses

1) VOTE DES TAUX D'IMPOSITION

A l'unanimité, le Conseil Municipal décide de voter le taux des quatre taxes directes locales pour l'année 2014 :

Vote taux imposition
Délib. n° 16/2014
Visée S/P le 13/05/2014

- Taxe d'Habitation : 15,43 %
- Taxe Foncière (Bâti) : 16,31 %
- Taxe Foncière (Non Bâti) : 21,43 %
- C.F.E. (Cotisation Foncière des Entreprises) : 13,49 %

2) APPROBATION DES COMPTES DE GESTION DU RECEVEUR-BUDGET COMMUNE – SERVICE D'EAU – SERVICE D'ASSAINISSEMENT EXERCICE 2013

A l'unanimité, le Conseil Municipal :

Approbation compte gestion 2013-Commune
Délib. n° 17/2014
Approbation compte gestion 2013-Eau
Délib. n° 19/2014
Approbation compte gestion 2013-Assainissement
Délib. n° 21/2014
Visées S/P le 13/05/2014

- Après s'être fait présenter le budget de la Commune, du service d'eau et du service d'assainissement de l'exercice 2013 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux de mandats, le compte de gestion dressé par le Receveur accompagné des états de développement des comptes de tiers, ainsi que l'état de l'actif, l'état du passif.
- Après avoir entendu le Compte Administratif de l'exercice 2013,
- Après s'être assuré que le Receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2012, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a été procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures ;
- Considérant que les dépenses sont justifiées ou utiles,
 - 1°) Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1^{er} janvier 2013 au 31 décembre 2013 y compris celles relatives à la journée complémentaire,

- 2°) Statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2013 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires,
- 3°) Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives,
- Déclare que le compte de gestion dressé pour l'exercice 2013 par le Receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

3) AFFECTATION DU RESULTAT D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE 2013 - BUDGET COMMUNE

Affectation résultat
2013-Commune
Délib. n° 18/2014
Visée S/P le 13/05/2014

A l'unanimité, le Conseil Municipal, après avoir entendu les résultats de l'exercice 2013 ce jour, considérant que les dépenses sont justifiées ou utiles, statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2013, constatant que le compte administratif présente un **excédent de fonctionnement de 314 687 euros**, décide d'affecter le résultat comme suit :

Excédent antérieur reporté : 265 859,34 €

Virement à la section d'investissement : 31 368,13 €

Résultat de fonctionnement de l'exercice 2013 excédent : 80 195,79 €

Excédent au 31.12.2013 : 314 687 €

Affectation obligatoire – déficit résiduel à reporter à l'exécution du virement à la section d'investissement (compte 1068) : 63 168,82 €

Solde disponible – affectation à l'excédent reporté (ligne 002) : **251 518,18 €**

4) AFFECTATION DU RESULTAT D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE 2013 – SERVICE D'EAU

Affectation résultat
2013-Service d'Eau
Délib. n° 20/2014
Visée S/P le 13/05/2014

A l'unanimité, le Conseil Municipal, après avoir entendu les résultats de l'exercice 2013 ce jour, considérant que les dépenses sont justifiées ou utiles, statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2013, constatant que le compte administratif présente un **excédent de fonctionnement de 9 552,91 euros**, décide d'affecter le résultat comme suit :

Excédent antérieur reporté : 19 131,99 €

Virement à la section d'investissement : 0 €

Résultat de fonctionnement de l'exercice 2013 déficit : 9 579,08 €

Excédent au 31.12.2013 : 9 552,91 €

Affectation obligatoire – déficit résiduel à reporter à l'exécution du virement à la section d'investissement (compte 1068) : 0 €

Solde disponible – affectation à l'excédent reporté (ligne 002) : **9 552,91 €**

5) AFFECTATION DU RESULTAT D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE 2013 – SERVICE D'ASSAINISSEMENT

Affectation résultat
2013-Service
d'Assainissement
Délib. n° 22/2014
Visée S/P le 13/05/2014

A l'unanimité, le Conseil Municipal, après avoir entendu les résultats de l'exercice 2013 ce jour, considérant que les dépenses sont justifiées ou utiles, statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2013, constatant que le compte administratif présente un **excédent de fonctionnement de 40 864,11 euros**, décide d'affecter le résultat comme suit :

Excédent antérieur reporté : 43 010,60 €

Virement à la section d'investissement : 0 €

Résultat de fonctionnement de l'exercice 2013 déficit : 2 146,49 €

Excédent au 31.12.2013 : 40 864,11 €

Affectation obligatoire – déficit résiduel à reporter à l'exécution du virement à la section d'investissement (compte 1068) : 0 €

Solde disponible – affectation à l'excédent reporté (ligne 002) : **40 864,11 €**

6) VOTE DES BUDGETS PRIMITIFS 2014

A l'unanimité, le Conseil Municipal vote les budgets primitifs 2014 équilibrés en dépenses et en recettes, à savoir :

- **COMMUNE**
 - Dépenses de fonctionnement 488 956 €
 - Dépenses d'investissement 146 127 €
 - Recettes de fonctionnement 488 956 €
 - Recettes d'investissement 146 127 €
- **EAU**
 - Dépenses d'exploitation 46 652 €
 - Dépenses d'investissement 69 665 €
 - Recettes d'exploitation 46 652 €
 - Recettes d'investissement 69 665 €
- **ASSAINISSEMENT**
 - Dépenses d'exploitation 74 864 €
 - Dépenses d'investissement 783 193 €
 - Recettes d'exploitation 74 864 €
 - Recettes d'investissement 783 193 €

7) SUBVENTIONS 2014 AUX ASSOCIATIONS

A l'unanimité, le Conseil Municipal décide le versement des subventions de fonctionnement au C.C.A.S. et aux Associations suivantes :

Subventions -
Associations
Délib. n° 23/2014
Visée S/P 13/05/2014

- **C.C.A.S. : 3 500 €**
- **GRANGE SAINT BERNARD : 60 €**
- **MAISON POUR TOUS : 9 545 €**
- **CHEMINS ET RIVIERES : 90 €**
- **CLUB DU VAL D'AUJON : 315 €**
- **A.P.E.I. SUD HAUT-MARNAIS : 45 €**
- **A.D.M.R. DU LANDION : 360 €**
- **PREVENTION ROUTIERE : 45 €**
- **AMPOSTE-TELECOM : 160 €**
- **FANFARE DE MARANVILLE : 180 €**
- **CHORALE COULEURS DU TEMPS : 55 €**
- **SOCIETE DE PECHE-A.A.P.P.M.A. : 180 €**
- **SOCIETE DE CHASSE : 65 €**
- **ASSOCIATION FONCIERE : 50 €**
- **BIBLIOTHEQUE INTER. CLAIRVAUX : 410 €**
- **REFUGE-LE RELAIS DES ANIMAUX : 90 €**
- **LE SOUVENIR FRANÇAIS : 45 €**

8) ACCEPTATION DE LA CONVENTION DU SERVICE D'ASSISTANCE TECHNIQUE AUX EXPLOITANTS DE STATIONS D'EPURATION (S.A.T.E.S.E.)

Le Maire donne lecture à l'assemblée de la convention et des deux annexes pour la réalisation de l'Assistance Technique Départementale dans le domaine de l'eau : assainissement collectif – mission « mesures et analyses » proposées par la Direction de l'ingénierie, des transports et de l'environnement, Service développement local, eau et environnement, et son Service d'Assistance Technique aux Exploitants de Stations d'Epuration du Conseil Général de l'Aube (S.A.T.E.S.E.). A l'unanimité, le Conseil Municipal accepte ladite convention ainsi que ses deux annexes, établies pour 4 ans. Dit qu'un crédit suffisant sera inscrit au Service de l'Assainissement chaque année comme suit :

Convention –
S.A.T.E.S.E.
Délib. n° 24/2014
Visée S/P 13/05/2014

- **Tarif 2013 : 318,40 euros**

Et autorise le Maire à signer toutes les pièces relatives à ce dossier.

9) COMMISSION COMMUNALE DES IMPOTS DIRECTS – DESIGNATION DES COMMISSAIRES

C.C.I.D. – Désignation
des Commissaires
Délib. n° 25/2014
Visée S/P le 13/05/2014

A l'unanimité, le Conseil Municipal fixe la liste de présentation des commissaires à la commission communale des impôts directs comme suit :

1. Commissaires titulaires :

- ✓ **BARBIER Thierry**
17 route de Maranville 10310 LONGCHAMP-SUR-AUJON
- ✓ **BEGUE Philippe**
14 rue de Maranville 10310 LONGCHAMP-SUR-AUJON
- ✓ **BOUCHET Vincent**
12 rue de la Siaba 10310 LONGCHAMP-SUR-AUJON
- ✓ **JOLY Jacqueline**
4 rue de la Siaba 10310 LONGCHAMP-SUR-AUJON
- ✓ **LEBON Frédéric**
14 rue de Clairvaux 10310 LONGCHAMP-SUR-AUJON
- ✓ **LECLERE Jacques**
17 rue Fagnée 10310 LONGCHAMP-SUR-AUJON
- ✓ **MAUGER Stéphane** (extérieur)
12 rue Piverotte 10310 LONGCHAMP-SUR-AUJON
Adresse extérieure : 4 chemin de Silvarouvres 52120
LAFERTE-SUR-AUBE
- ✓ **PALLOTTELLI Diego**
6 rue de Clairvaux 10310 LONGCHAMP-SUR-AUJON
- ✓ **PEUTZ Annette** (propriétaire de bois)
13 rue de la Pointerie 10310 LONGCHAMP-SUR-AUJON
- ✓ **URBANIAK Damien**
4 rue de la Loire 10310 LONGCHAMP-SUR-AUJON
- ✓ **VOIRIN Eric**
4 rue de Maranville 10310 LONGCHAMP-SUR-AUJON
- ✓ **XHAFLAIRE Pierre** (propriétaire de bois)
11 rue de Clairvaux 10310 LONGCHAMP-SUR-AUJON

2. Commissaires suppléants :

- ✓ **BEHM Alain**
4 rue de la Charmotte 10310 LONGCHAMP-SUR-AUJON
- ✓ **BOZZOLO Nelly** (extérieur)
15 rue Fagnée 10310 LONGCHAMP-SUR-AUJON
Adresse extérieure : 9 rue Charles Simon 51300 VITRY-LE-FRANCOIS
- ✓ **BRESSON Xavier** (propriétaire de bois)
10 grande rue Outre-Aube 10310 LONGCHAMP-SUR-AUJON
- ✓ **DEHLINGER Georges**
5 rue de la Pointerie 10310 LONGCHAMP-SUR-AUJON
- ✓ **JOLY Marc**
4 rue de l'Eglise 10310 LONGCHAMP-SUR-AUJON
- ✓ **LECLERE Etienne** (propriétaire de bois)
Grande rue 10310 LONGCHAMP-SUR-AUJON
- ✓ **MARY Patrick**
6 rue Piverotte 10310 LONGCHAMP-SUR-AUJON
- ✓ **RACOILLET Jean-Pierre**
3 lotissement les Argilliers 10310 LONGCHAMP-SUR-AUJON

- ✓ **THUAYRE Didier**
5 lotissement les Argilliers 10310 LONGCHAMP-SUR-AUJON
- ✓ **TOURNEBISE Pascal**
13 rue de la Siaba 10310 LONGCHAMP-SUR-AUJON
- ✓ **TREMA Jacqueline**
1 lotissement les Argilliers 10310 LONGCHAMP-SUR-AUJON
- ✓ **VARETTE-BRESSON Nathalie**
2 rue Fagnée 10310 LONGCHAMP-SUR-AUJON

10) QUESTIONS DIVERSES

- **Fabrice FOUTRIER** informe les membres du Conseil Municipal que la fin du cubage des affouages a eu lieu le 25 avril 2014 au matin.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22 H 45.

Le secrétaire de séance,

X. GAMBA

Le Maire,

A. TOURNEBISE